

## Assemblée générale de la CSFP: brèves 8/19

Compte rendu des points traités et des décisions prises lors de la séance de l'Assemblée générale de la CSFP du 18 septembre 2019:

No.	Thème	Résultats / décisions
1	Groupe de travail sur la flexibilisation: approbation du rapport	Depuis la dernière Assemblée des membres de la CSFP en mai, le groupe de travail sur la flexibilisation a encore affûté son modèle de flexibilisation et présenté son rapport sur le modèle CSFP pour la flexibilisation de la formation professionnelle initiale. L'Assemblée plénière a approuvé le rapport qui sert de base aux cantons pour la suite des travaux dans le cadre du partenariat de la formation. En octobre, les résultats de ce projet FP2030 seront présentés à l'organe de pilotage FP2030.
2	Profils d'exigences: Concept de projet	Mandatée par le SG CDIP, la CSFP a lancé une étape ultérieure pour la mise en œuvre des profils d'exigences sous forme d'un projet commun, dont l'objectif est de développer l'interface entre d'une part la scolarité obligatoire (plans d'études) et, d'autre part, les profils d'exigences et les écoles professionnelles (exigences au moment d'entrer dans la formation professionnelle initiale). Le concept de projet a été approuvé par l'Assemblée plénière et est lancé par le groupe de pilotage FP2030 comme projet FP2030.
3	Forfaits CIE pour les professions du commerce de détail	A l'occasion de la dernière Assemblée des membres de la CSFP en mai 2019, les forfaits CIE pour l'année en cours 2019/2020 ont été approuvés. Sur ce, FCS Suisse a déposé une demande de reconsidération en vue d'augmenter ces forfaits pour les professions du commerce de détail, de CHF 40 à CHF 50. L'Assemblée plénière a approuvé l'entrée en vigueur pour l'année scolaire 2019/2020 de l'adaptation des forfaits CIE pour les professions assistant-e du commerce de détail AFP et gestionnaire du commerce de détail CFC.
4	Mesures du Conseil fédéral pour renforcer l'encouragement du potentiel de main d'œuvre indigène	Le 15 mai 2019, le Conseil fédéral a arrêté sept mesures pour encourager le potentiel de main d'œuvre indigène. Ces mesures visent les travailleurs d'un certain âge, les demandeurs d'emploi difficiles à placer, les jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse. Le SEFRI est responsable de deux de ces mesures qui sont également thématiques dans le cadre des projets de Formation professionnelle 2030. Il s'agit de la mesure 3, Analyse de la situation, évaluation du potentiel, orientation de carrière: offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans ainsi que de la mesure 4, Certification professionnelle pour adultes: prise en compte des acquis. Le SEFRI a présenté ces mesures à l'Assemblée plénière; elles seront mises en œuvre en étroite collaboration avec les cantons et elles concernent la CDOPU (mesure 3) ainsi que la CFQA et la CIFIC (mesure 4). La mesure 3 sera lancée le 19 septembre 2019 par l'organe de pilotage FP2030 comme projet FP2030 sous l'égide de la Confédération. Une fois déterminée conjointement par le Comité de la CSFP et le SG CDIP, la suite des opérations sera clarifiée avec les commissions/conférences concernées et le SEFRI; en même temps, on veillera à garantir la coordination du projet.
5	Election d'un nouveau membre au Comité	Christof Spöring, responsable du service Formation professionnelle initiale et continue du canton de Lucerne est élu en qualité de membre du Comité.

6	Dates de la CSFP 2021	<p>L'Assemblée plénière de la CSFP a arrêté les dates de séances 2021 des organes de la CSFP. Les assemblées plénières et assemblées des membres auront lieu aux dates suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 février 2021: Assemblée plénière de la CSFP</li> <li>• 25 et 26 mai 2021 à St-Gall: Assemblée des membres élargie de la CSFP</li> <li>• 16 septembre 2021: Assemblée plénière de la CSFP</li> </ul> <p>Les dates figurent sur le site ainsi que sur la plate-forme de la CDIP</p>
7	Révision par l'IFFP des filières d'études pour les enseignant-e-s dans les écoles professionnelles	<p>Les plans d'études de la formation pour enseignants dans la formation professionnelle suisse à l'IFFP ont été révisés. Ce dernier en a informé la commission Formation professionnelle initiale, qui estime que ces nouveautés sont bien pensées et justifiées pour le monde professionnel. Une première phase pilote démarre ce semestre d'automne 2019.</p> <p>L'IFFP a mis à disposition des cantons une fiche technique ainsi qu'une présentation explicitant la révision (en annexe).</p>
8	Travaux dangereux: rapport final	<p>Le projet « Travaux dangereux » a été achevé fin juillet 2019 par un rapport final et transmis au SEFRI. Il se fonde sur la dernière enquête auprès des cantons. De plus, on a créé une version abrégée de la déclaration des entreprises pour l'attribution de nouvelles autorisations de former. Fin 2019, la dernière tranche des paiements sera versée aux cantons.</p>

30.09.2019

Pour l'Assemblée plénière de la CSFP: Nathalie Bardill